

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / ,Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

8ème année, No 148 — Samedi, 5 mars 1887
Bureaux : 80, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



LA NIAMMETTA.—TABLEAU DE M. JULES LEFEBVRE, LAURÉAT DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR AU SALON DE 1866

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 5 mars 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Un article de carême, par Hermance.—Poésie : A une jeune fille.—Les Canadiens des Etats-Unis.—Nos gravures.—Notes et impressions.—Les Indiens de l'Amérique du Sud.—Mieux que ça ! ou l'empereur et le sergent.—L'opinion d'une anglaise.—Les guillotines souffrent-ils ?—Le coin des enfants.—Recréations de la famille.—Feuilleton.

GRAVURES—La Fiammetta.—Premier voyage de M. Glissent-travers en Canada : Une partie de glissoire.—La bénédiction de l'eau en Pologne.—Portrait de M. E. R. Dufresne.—Gravure du feuilleton.—Mœurs et coutumes indiennes.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	250
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

TRENTE-CINQUIÈME TIRAGE

Le trente-cinquième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de février), aura lieu SAMEDI, le 5 mars, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



MALLALLI ! hallalli ! le cerf est aux abois ; allons, la meute, en avant ! le cerf pleure ; les chiens, un dernier coup de dent, point de quartier, la curée vous attend ; mords, arrache, tue !!!

Les chiens obéissent alors, comme quand au départ on leur criait : Taïaut ! Taïaut !!

Hallalli ! hallalli !! deux cents victimes sont tombées dans la chasse au mandat de député, mais comme cette chasse d'homme à homme s'est faite avec toute la férocité que les bêtes mettent dans leurs combats, il a fallu que la fin fut bien digne de cette rage et que l'on s'insultât même après la bataille.

J'ai ouvert vingt, trente journaux, bleus, rouges et cailles, depuis les élections, et dans presque tous j'ai lu des articles tellement empoisonnés, que le cœur me manquait à chaque instant.

Dans ces journaux, les candidats battus, rouges ou bleus, n'ont pas été épargnés ; les épithètes de...—pardon, je ne les citerai pas—ont plu comme grêle sur eux.

Tout cela n'a pas fait grand effet, je le sais, mais il est déplorable de voir combien la politique à le don de faire oublier à certains journalistes tout respect d'eux-mêmes et de leurs adversaires.

Insulter un vaincu est toujours chose peu courageuse, mais injurier un homme que l'on sait être honnête, capable, supérieur parfois, c'est dépasser les limites de la polémique, et ce n'est pas ainsi que se conduisent les écrivains forts et sérieux.

. Il est cependant possible de défendre ses opinions d'une manière efficace, tout en restant dans les bornes de la décence, et la France vient de nous prouver une fois de plus qu'on peut être excellent

écrivain, bon polémiste et s'attirer l'estime de tous les partis.

Si je cite cet exemple, c'est qu'il a une importance toute particulière et qu'il peut être un enseignement.

L'Académie Française vient d'admettre dans ses rangs un journaliste de grand mérite, M. Edouard Hervé, rédacteur en chef du *Soleil*, et aucune voix discordante ne s'est fait entendre au milieu des félicitations qui lui ont été adressées par les journaux de toutes couleurs.

M. Hervé, comme son collègue M. Leconte de Lisle, le brillant poète, est un enfant de l'île Bourbon, minuscule colonie française perdue au milieu du grand océan.

M. Maxime du Camp, dans son discours, a fait l'éloge du nouvel académicien en termes qui confirment ce que j'avais plus haut.

. Parmi les appréciations faites par différents écrivains le lendemain de cet événement littéraire je citerai quelques lignes que les lecteurs du *Monde Illustré* liront avec fruit, j'en suis convaincu.

Avec M. Edouard Hervé, nous trouvons à l'Institut le journaliste-académicien du journal à un sou, l'homme qui parle aux foules dans un style à la fois simple et élevé, qui s'adresse à un public plus naïf, moins instruit, moins préparé. Et la force de ce journaliste est devenue telle, que l'Académie n'a pas hésité à offrir un fauteuil à son représentant le plus distingué.

Il a su vulgariser sans être vulgaire... ce n'est pas une petite besogne, ni médiocre.

Tout cela est parfaitement exact ; de nos jours surtout, l'écrivain doit tendre à vulgariser les progrès et les connaissances, mais la grande difficulté est de ne jamais tomber dans la vulgarité.

En ce qui concerne plus spécialement le polémiste, M. Maxime du Camp, l'a apprécié ainsi :

Quelque violent que soit le combat que vous livrez, vous ne faites que de l'escrime, jamais de pugilat.

Cet éloge devra faire réfléchir plus d'un de mes lecteurs, s'il jette les yeux sur le journal politique qu'il reçoit.

Le pugilat a grande vogue chez nous, et l'escrime est peu appréciée.

Cet autre aperçu a également bien sa valeur :

M. Hervé, dit le Gaulois, a pratiqué, dans la perfection la règle de l'art d'écrire, tracée par La Bruyère : vous voulez dire qu'il fait froid, dites : il fait froid.

La nouvelle école dédaigne fort cette règle, comme le regard de la fable dédaigne les raisins qu'il ne peut attraper. Nos jeunes écrivains font des miroirs de Venise, où sont gravés des arabesques, des fleurs et des personnages, où sont peints d'autres personnages, d'autres fleurs, et d'autres arabesques, le tout encadré plus richement encore : le regard s'arrête à toute cette décoration roccoco, qui rend le miroir si trouble qu'on y distingue à peine la pensée, si tant est qu'il y en ait une.

La Bruyère semble avoir posé une règle bien facile à suivre, n'est-ce pas ? et cependant je vous assure que son application est bien négligée.

. Un mot du jubilé.

Un inventeur vient d'imaginer une boîte à musique qui, logée dans la tournure d'une toilette de bal, ne se n et en mouvement que quand la dame qui la porte s'assied.

Un ressort fait alors tourner la machine qui joue le *God save the Queen*.

Ce serait très amusant d'entendre cet air d'entièrement trois ou quatre mille fois par jour.

Les Canadiens ont à s'occuper d'un autre cinquantenaire, bien plus important pour eux que celui qu'on s'appête à fêter en Angleterre.

Il s'agit de l'année 1837, l'année la plus mémorable de notre histoire, nouvelle, année d'événements dont les conséquences ont été du sang et la liberté.

Résumons les grands jours de cette époque :

- 7 mai 1837.—Assemblée de Saint-Ours.
- 6 juin 1837.—Formation du Club des Fils de la Liberté.
- 6 novembre 1837.—Assemblée de Saint-Charles.
- 14 " " —Bataille de Saint-Eustache.
- 15 " " —Bataille de Saint-Benoit.
- 22 " " —Bataille de Saint-Denis.
- 25 " " —Bataille de Saint-Charles.

. Bien des Canadiens sont tombés sous les balles ennemies, victimes de leur dévouement et de leur patriotisme.

Ne fera-t-on rien pour rappeler à la génération actuelle, si molle et si énervée, le souvenir de ces vaillants qui ont conquis les libertés dont nous jouissons.

Que d'autres célèbrent la fête du trône, nous, notre devoir est tout tracé, nous devons penser aux morts.

D'après les dates que j'ai citées plus haut, ce ne sont pas les pèlerinages patriotiques qui devront manquer.

Et en parlant ainsi ne croyez pas qu'il y ait danger de réveiller de vieilles haines parmi nos compatriotes anglais intelligents. Lord Gasford a dit en plein parlement anglais à propos de, cette insurrection :

Il y a une certaine classe d'Anglais à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostile, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable ; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage, à l'exclusion des habitants d'origine française. C'est à eux surtout qu'il faut attribuer les troubles et les animosités.

Lord Dufferin :

Avec un gouvernement aussi corrompu que vous aviez alors, (en 1837) il est étonnant que les choses n'aient pas été poussées plus loin.

Comme l'a si bien dit M. David, dans l'avant-propos de son livre : *Les Patriotes de 1837-38* :

Qu'on ait les idées qu'on voudra sur les révolutions, qu'on soit fils de bureaucrate ou de patriote, il est un fait qu'on ne devrait pas nier, au moins, c'est que l'insurrection de 1837 a été la conséquence d'une lutte glorieuse d'un demi-siècle, l'explosion de sentiments nobles et patriotiques.

Il est donc hors de doute que nous devons fêter ce cinquantenaire, ou tout au moins le célébrer de manière à faire voir que nous nous souvenons.

. Oh ! oh ! en voici bien d'une autre maintenant.

Le télégraphe nous a apporté de Washington l'étrange nouvelle suivante :

M. Ingalls a déposé au sénat une requête signée par soixante-dix-neuf citoyens de Lexington, Ohio, demandant au Congrès de donner instruction au Président d'ouvrir des négociations avec le gouvernement anglais, pour la cession du Canada et autres possessions anglaises aux Etats-Unis.

La requête a été déferée au comité des affaires étrangères.

Je crois bien que le comité des affaires étrangères va jeter un peu vite la requête au panier.

Ainsi, voilà soixante-dix-neuf bons hommes qui, après boire sans doute, se sont dit :

—Tiens, si on prenait le Canada ?

—Bonne idée ! font les autres.

—Pardon, observe un des assistants, je proposerais en amendement que l'on ajoute les mots : "Et autres possessions anglaises."

—Parfait ! pendant que nous y sommes, faisons les choses convenablement.

Les citoyens de Lexington ont un rude aplomb

Léon Ledieu

UN ARTICLE DE CARÊME.

Il y a par le monde de petites gens dont le mérite n'est égalé par aucun d'autrui. Ils jugent, pèsent, supputent, condamnent, abaissent ou exaltent chez les autres suivant que leur valeur intrinsèque doit ressortir et faire éclat, parader et éclipser. Ils s'illusionnent facilement, les yeux braqués sur une étoile quelconque, rêvent faste, grandeur, oubliant, qu'ici-bas, Dieu donne à chacun sa part de soleil et qu'une réputation, une position gagnée par le travail des bras et de la tête est plus solide, vaut mieux qu'un rang obtenu par une langue trop agile et une fanfaronnade ridicule.

D'autres, une seconde classe de la même espèce, n'ayant jamais pu diriger leurs affaires propres, le bout de leur nez à peine, s'imaginent pouvoir tenir et gouverner la voile du voisin. Ecoutez-les extravaguer. Ils connaissent le chemin direct que doit suivre chaque être né avec cette soif de liberté et d'émancipation que la jeunesse sait si bien. "Vous allez à droite ? Bon, c'est la gauche que vous deviez prendre... Et vous avez raison ? Mais vous ne connaissez rien !... etc."

Dans une troisième catégorie de bipèdes semblables, rentrent tous les dépités par nature et par besoin ; les humbles, les rampants et les jaloux. Ceux qui s'acharnent à nos talons ; les sourds et les aveugles.

.

Il y a plusieurs, de longues semaines mêmes, vers la mi-novembre dernier, si je ne me trompe, —je revenais d'une longue promenade avec l'amie de Ninette, vous savez, son incomparable Georgette.

Je rentre chez moi en titubant : l'escalier est sombre et il était tard déjà sur l'après-midi. Subitement, j'entends une voix connue me jeter cette phrase :

"Permettez-moi, Hermance, de vous présenter mademoiselle **."

Je levai la tête, saluai et souris. Devant moi se trouvait une grande jolie brunette, nous nous étions bien gaiement coudoyées petites filles ! Mais les années venant, elle avait cru de bon ton d'oublier sa figure pendant assez longtemps. Puis, le hasard me plaçant sur son chemin, obligée de me croiser journellement pour arriver jusqu'à ses gens, un raccourci se faisait indispensable.

A peu près dans le même temps, sous quelques circonstances différentes, un *vieux garçon* se faisait aussi sauter au cou, au beau milieu d'une rue, entre une flaque d'eau et un trou de boue.

Que de courbettes, grands dieux, dans ce bas monde, que de courbettes ! Je veux bien laisser celles-là sans qualificatif, mais je les trouve d'une désopilation extrême.

.

Qui ne sait que le Club des gentils raquetteurs, "Le Canadien," a fait cet hiver à New-York une excursion, un voyage magnifique. Reçus là-bas avec toute l'admiration et l'enthousiasme possible. Plusieurs se sont payé le luxe de visiter ce grand centre américain dans toutes ses merveilles, dans tous ses coins.

Savez-vous ce que m'en a dit un fin observateur ? Vous ne le pouvez jamais...

"New-York est beau, New-York est grand, New-York est riche ! Pourtant, il lui reste un fameux pas à faire,—ajouta-t-il après avoir parlé une bonne heure et demie sur le sujet ;—Montréal a le devant pour ses femmes et ses chevaux !!!"

Là, n'y a-t-il pas à gonfler d'orgueil notre très humble sexe... et celui des maquignons aussi?...

.

Je sais une jeune femme d'un courage sans égal, d'une bravoure pareille. Elle pourrait envisager une armée et se défendre contre autant d'ennemis. Malheureusement, elle nourrit une terreur folle pour les souris et les chats.

Celles-là la font se jucher sur les tables et plus haut, quand possible, ceux-ci...

Hier,—elle était au rez-de-chaussée, j'étais au troisième étage, —j'entends subitement un cri nerveux, une voix désespérée m'appeler vite, vite !

J'accours !

"Saisis vite le gros chat, me dit-elle, tremblante et pleurant à demi... il me regarde.

.

Je m'arrête en présence des yeux en feu, des fronts courroucés, des poings crispés, etc.

Je n'en tire pas moins gaiement la révérence à tous ceux qui m'ont lue.

HERMANCE.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il faut avoir bien étudié les hommes pour se mêler de les gouverner.—GALLANI.

Le monde est un pays que jamais personne n'a connu au moyen des descriptions.—CHESTERFIELD.

La conscience est la trésorerie de notre âme : ne lui donnons à garder rien qui ne soit de bon aloi ; jamais de fausse monnaie.—ED. CHARTON.

Il y a toujours, dans les circonstances critiques, quelque chose de beau à dire ou à faire, que personne ne dit, ne fait, mais que le cœur du genre humain invente après coup et place sur le premier venu, sans consentir jamais à en avoir le démenti.—Duc de BROGLIE.



A UNE JEUNE FILLE

J'ignore votre nom, je ne sais pas votre âge,
Je ne sais rien de vous que votre air de bonté ;
Dieu dans votre chemin m'a si souvent jeté
Que maintenant mon cœur est plein de votre image.

Est-ce tout simplement hasard ou bien présage
Que cette vision, douce fatalité
Qui verse dans mon ombre un rayon de clarté,
Et me met sans pitié la pâleur au visage.

Devons-nous quelque jour, plus rapprochés tous deux,
Et les mains dans les mains, et les yeux dans les yeux,
En causant d'avenir apprendre à nous connaître ?

Je le voudrais. J'attends : j'ai la foi, j'ai l'espoir...
Et pourtant mieux vaudrait ne jamais vous revoir
Si Dieu pour mon bonheur ne vous a pas fait naître.

LÉOPOLD LALUYÉ.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



M. E. R. DUFRESNE

Monsieur E. R. Dufresne, l'assistant secrétaire de la Convention Nationale de Rutland, est rédacteur du *Canadien*, de St-Paul, Minn., qui compte parmi les journaux les plus importants et les plus influents de la presse canadienne-française des États-Unis.

Doué de talent, rude travailleur, il rédige ce journal avec succès ; il en a fait l'un des meilleurs organes de notre nationalité, qu'il défend avec courage et énergie chaque fois que ses ennemis veulent l'assaillir. Aussi, est-il considéré à bon droit, comme l'un des champions de notre race, qui ne recule jamais devant le combat pour sauvegarder notre Foi, notre langue et notre honneur national.

M. E. R. Dufresne (Jean-Baptiste Ephrem Rivard) est né à Trois-Rivières, P. Q., le 20 juin, 1842.

Il fit ses quatre premières années d'études classiques au collège de Nicolet et termina son cours complet à celui de sa ville natale, après s'être distingué par son amour de l'étude et de brillants succès.

En 1864, la Province de Québec commençait à être bouleversée par certaines dissensions d'un caractère mixte, et M. Dufresne, avec quelques amis, fondèrent *Le Journal des Trois-Rivières*, le 20 mai de la même année, et se lancèrent vaillamment dans la lutte où ils se firent un bon nom, comme jouteurs et polémistes. M. Dufresne se livra en même temps à l'étude du droit, et fut admis au barreau de la Province de Québec en février 1869.

Quelques années plus tard, il passa aux États-Unis, où par son travail et son dévouement à la

cause nationale, il s'est acquis l'estime et la considération de ses compatriotes.

En avril 1884, il devint rédacteur de *L'Echo de l'Ouest*, journal publié à Minneapolis, Minn., et en novembre 1885, il accepta la charge de rédiger *Le Canadien* de St Paul, Minn., position qu'il remplit aujourd'hui avec distinction.

M. Dufresne demeure aux États-Unis depuis 7 à 8 ans.

NOS GRAVURES

LA FIAMMETTA

Si remarquables que soient les portraits qu'expose M. Jules Lefebvre, pour ceux qui ne suivent pas l'artiste depuis de longues années, ils n'expliqueraient peut-être pas la grande médaille d'honneur qu'à obtenu leur auteur. M. Lefebvre est bien l'artiste dans la plus haute acception du mot, suivant toujours depuis ses débuts la voie ascendante du beau, sans préoccupation des funestes tendances de la jeune école. Chacune de ses œuvres est marquée du sceau de la distinction par la simplicité de la composition, par l'élégance de la forme et la modération de la couleur.

Nous publions aujourd'hui *La Fiammetta*, œuvre pleine de charme et d'originalité, en attendant que nous publions *Diane surprise*, à notre avis la page capitale du maître.

LA BÉNÉDICTION DE L'EAU EN POLOGNE

Parmi les usages originaux et les vieilles coutumes auxquelles nous consacrons toujours volontiers des illustrations, il faut citer la cérémonie religieuse de la bénédiction de l'eau, qui se célèbre chaque année en Pologne.

L'artiste nous conduit donc dans l'antique Ruthénie, à la date du 18 janvier, époque à laquelle a lieu la fête, en mémoire du baptême du Christ, par saint Jean, dans le fleuve du Jourdain.

La cérémonie se passe d'habitude en plein air, sur un étang, où l'on élève un autel, tandis que l'on sculpte dans la glace, très épaisse en cette saison, la croix du Sauveur, ainsi que celles des deux Larrons. La messe dite, on bénit l'eau, et c'est alors que la foule se précipite afin d'en puiser et d'en apporter pour conserver chacun dans sa demeure.

A Léopol (Galice), la cérémonie offre un intérêt particulier. Trois archevêques, chefs de trois rites différents, un prélat latin, un arménien et un grec, y assistent en grande pompe, entourés de leur clergé. On y bénit l'eau dans l'une des quatre grandes fontaines qui se trouvent sur la place principale et qui, pour la circonstance, est surmontée d'un autel. La fête se termine par des coups de fusil, tirés par la troupe rangée tout autour de la place.

Le coup d'œil de cette pieuse cérémonie est excessivement pittoresque, et notre dessin en donne une idée fort exacte.

ÉTENDUE DU CANADA

SANS comprendre l'immense surface des grands lacs, l'étendue du Canada, d'un Océan à l'autre, est de 3.420.342 milles carrés, ou quarante par cent de tout l'empire britannique.

A même la superficie du Canada, on pourrait faire quarante contrées aussi grandes que l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse réunis. Ces trois contrées ensemble ont 88,000 milles carrés d'étendue.

Ce qu'on appelle l'empire germanique pourrait être renfermé dans la Puissance du Canada, et il resterait encore assez de place pour quinze autres contrées aussi grande que l'empire d'Allemagne.

La terre canadienne comprend donc le bassin de la baie d'Hudson, celui du fleuve McKenzie, ceux de la rivière Saint-Jean, du fleuve Saint-Laurent, ainsi que les deux versants de l'Atlantique et du Pacifique.

Le bassin de la baie d'Hudson est le plus grand, étant de 2,000,000 carrés. Le bassin du Saint-Laurent couvre une étendue de 530,000 milles carrés, dont 70,000 aux États-Unis.

Le bassin McKenzie a une étendue de 550,000 milles carrés. Le versant de l'Atlantique et le bassin de la rivière Saint-Jean couvrent une surface de 50,214 milles carrés, tandis que le versant du Pacifique est de 341,304 milles carrés.

Les plaines de la Saskatchewan seules mesurent 500,000 milles carrés, et pourraient faire vivre un peuple de trente millions d'âmes.



PREMIER VOYAGE DE M. GLISSENTRAVERS EN CANADA. — UNE PARTIE DE GLISSOIRE



LA BÉNÉDICTION DE L'EAU EN POLOGNE. — LA CÉRÉMONIE A LÉOPOL

MŒURS ET COUTUMES AMÉRICAINES

LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

B IEN des fois déjà j'ai eu l'occasion d'entretenir mes lecteurs sur les mœurs et coutumes des Indiens de l'Amérique du Nord, mais je ne me souviens pas de leur avoir décrit la façon de vivre des tribus qui habitent la partie sud du nouveau continent.

Aujourd'hui, je me propose de leur faire connaître la manière d'être des sauvages habitant les rives de l'Orénoque, ce grand fleuve qui n'a de rival que l'Amazone.

Ce qui suit est la copie textuelle d'une lettre que m'adresse un docteur de mes amis, qui voyage actuellement dans ces contrées.

Deux peuplades s'y font remarquer par la singularité de leurs mœurs, de leurs usages et de leur façon de vivre : ce sont les Otomacos et les Amarizonos.

C'est chez ces tribus que j'ai vu pour la première fois des géophages ou mangeurs de terre.

Soit par goût, soit par un besoin dépravé, ces Indiens avalent une certaine quantité de matière argileuse sans que leur santé en soit altérée le moins du monde.

Cette terre se prépare en *payas*, ou boulettes qu'ils avalent à diverses reprises, soit le matin, soit le soir, soit dans le courant de la journée.

Je me hâte de dire que cette dépravation du goût n'appartient pas exclusivement à ces deux peuplades, mais qu'on la retrouve chez les Guamos et chez d'autres tribus indiennes.

La terre dont se composent ces boulettes est d'une glaise fine et onctueuse, d'un gris jaunâtre, qu'ils font cuire légèrement au feu pour lui donner quelque consistance.

Ce fait de physiologie a été remarqué aussi dans d'autres continents, et l'on sait que les nègres de la côte de Guinée mangent avec délices une terre jaunâtre appelée *caouac*. Le même usage a été signalé en Asie et dans l'archipel Malais. Les Ottomacos et Amarizonos ont encore une passion bizarre et funeste qu'il m'a été donné personnellement d'étudier, je veux parler de la poudre de *niopo*.

Ce *niopo* provient d'une espèce de mimosée pulvérisée, humectée et fermentée. Quand les graines commencent à noircir, ils les pétrissent comme une pâte, y mêlent de la farine de manioc et de la chaux fabriquée avec des coquilles, puis exposent le tout à un feu vif, où la pâte prend la forme de petits gâteaux.

Cette substance se prise comme le tabac en poudre, en tous lieux et à toute heure.

Quand un étranger entre, on la lui offre comme un gage de prévenance hospitalière. Pour ma part, je n'y ai point échappé. A peine fus-je entré dans une case d'un Amarizonos, qu'une jeune femme vint m'offrir du *niopo*, en m'invitant à me coucher par terre pour le prendre.

Vous comprenez que je refusai cette jouissance, mais les Indiens qui m'accompagnaient acceptèrent, et je restai là pour observer l'opération.

Quand on eut placé le *niopo* réduit en poudre fine sur un plat de cinq à six pouces de large, le sauvage prit ce plat d'une main, et de l'autre il

s'appliqua à la narine un os fourchu provenant d'un poulet, puis à travers cet os, il aspira ce tabac à priser de nouvelle espèce inconnue à la régie.

Sans doute afin que l'opération lui procurât des voluptés plus grandes, l'Indien s'était couché par terre et il y resta quand la poudre l'eut enivré.

La cabane dans laquelle cette scène se passait avait un aspect misérable et nu. Couverte de palmier, mais ouverte de toutes parts, elle laissait voir le hamac de rigueur suspendu au toit.

Des flèches empoisonnées étaient appendues à un poteau, et une mère donnait des soins à son enfant, pendant qu'une vieille femme pilait dans un coin des fruits du palmier moriche.

Le *niopo*, autant qu'il m'a été permis de l'étudier, est sans doute un spasmodique et un soporifique. Cependant, je dois dire que ce n'est pas toujours ainsi qu'il agit. Il excite parfois les Indiens à un tel point, que leur ivresse dure pendant plusieurs jours.

Alors ils se déchirent et s'entretuent, et souvent dans leur pays, à la suite de ces rixes, on voit des

Elle est fille d'un sorcier *piarva* et elle a bien souvent aidé son père à en préparer.

Justement la femme du nègre rentrait en ce moment-là. Elle proposa à Crevaux de lui montrer la plante d'où l'on extrayait le poison.

—Il en existe, affirmait-elle, dans la colline boisée qui avoisine notre case.

Crevaux lui fit cadeau d'un collier de corail rouge et acheva ainsi de la décider à livrer son secret sans scrupule de conscience.

Ils partirent donc ensemble et ne tardèrent pas à rencontrer un *strychnos*, dont les feuilles et les jeunes rameaux étaient couverts d'une forêt de poils roux.

D'après elle, on râpe l'écorce de la liane en question ; on la fait bouillir dans l'eau pendant plusieurs heures ; on passe sur un filtre très fin et on concentre le liquide filtré en consistance de mélasse. On obtient ainsi un extrait noir que l'on enferme dans des gourdes. On y trempe l'extrémité des flèches à une ou plusieurs reprises, suivant la quantité de poison que l'on veut y fixer.

Cet extrait sèche rapidement dans ces gourdes, ajoutait la fille du sorcier, et prend alors une consistance et une cassure résineuse. D'un autre côté, j'ai rencontré dernièrement un voyageur digne de foi qui a visité les Indiens Maquiripures, et qui assure les avoir vus fabriquer le curare avec une liane appelée *mabacouré*, dont la fleur est à moitié verte.

—Ils y font entrer, m'a-t-il dit, de grosses fourmis noires appelées *veinte cuatro* (vingt-quatre) dont il m'a montré des échantillons, et qui ressemblent beaucoup aux fourmis-manioc.

Grâce à la complaisance d'un *piari*, mon confrère en médecine, de la tribu des Indiens Pouinaves, j'ai pu, l'autre jour, assister à la fête célébrée pour la fabrication du mystérieux poison. Quelques bouteilles de rhum de traite m'avaient valu cette précieuse amitié.

Les *juvias* sont les fruits de la liane qui sert ici à faire le curare et que j'ai parfaitement reconnue pour être le *bertholletia*.

Quand j'arrivai sur le lieu de la cérémonie, la fête était déjà commencée et une orgie complète avait été le signal de l'homicide fabrication. Les indigènes, en proie aux fumées de l'alcool, se livraient à des danses macabres indescriptibles. Quand cette ivresse furieuse se fut un peu dissipée, les Pouinaves disposèrent de grandes chaudières pour la cuisson du suc écumeux.

J'ai pu m'assurer que le poison n'est ni dans les feuilles ni dans les fruits de la plante, mais dans l'aubier. Les opérateurs se mirent à racler la liane, et l'écorce enlevée fut réduite en filaments très minces sur une pierre à broyer.

Le suc vénéneux étant jaune, toute la masse filandreuse prit la même couleur.

Une infusion à froid, puis une concentration par vaporisation suffirent pour obtenir ce poison terrible dont on ne connaît pas encore l'antidote.

Je n'ai pas le temps de vous donner aujourd'hui le détail des fêtes des *juvias*, mais je dois vous dire un mot de mes confrères les *piaris*, qui ne ressemblent en rien aux médecins-sorciers que j'ai vus dans l'Amérique.

Ces confrères en Hippocrate s'appellent, suivant les tribus *piari*, *piei* ou *piaches*. Ce sont des espèces de sorciers et de médecins, qui prétendent avoir le don de guérir les malades et de conjurer les esprits



Alors ils se déchirent et s'entretuent.—Page 349, col. 2.

cadavres flotter sur la rivière.

Je viens de vous parler, cher ami, de flèches empoisonnées. Je suis allé à San-Fernando où les Indiens préparent le fameux *curare*, avec l'espoir de pouvoir assister à la fabrication du terrible poison.

Vous savez que les savants sont peu d'accord sur la matière qui le produit. Est-ce, comme l'affirme d'Orbigny, la liane appelée *bertholletia*, ou bien, suivant le dire de mon regretté collègue, le Dr Crevaux, est-ce la *strychnos toxifera* de Shomburk ?

Je me suis souvenu que le malheureux voyageur m'a raconté que, justement aux environs des chutes de Maipure, il rencontra un nègre fugitif du Brésil, nommé Silvestre, qui était venu s'établir sur les rives de l'Orénoque, comme passeur. Le hasard voulut qu'il parlât du *curare*.

—Ma femme le connaît bien, répondit le noir.

malfaisants. Voici comment je fis connaissance de Kikipani, le piaï des Pouinaves.

J'avais parmi mes Indiens un bon serviteur, nommé Pietro, qui fut un jour mordu à la jambe par un serpent corail, qu'on appelle aussi serpent minute, en raison des terribles effets de sa morsure.

J'étais là quand arriva l'accident ; j'arrachai le reptile suspendu à la cuisse du malheureux, je lui brisai la tête, puis tirant mon bistouri de ma trousse, j'élargis l'imperceptible blessure et suçai la plaie sur laquelle je versai ensuite quelques gouttes d'armoniaque.

Mon homme se montra peu confiant dans mon savoir médical ; il se mit à fuir et je le vis se précipiter dans une des cases des Indiens où je le suivis.

C'était la demeure de mon concurrent.

Kikipani, quand j'entrai, s'était assis sur son hamac, en face de son malade. Tout à coup il se mit à regarder le ciel pendant quelques instants, en ayant l'air de l'invoquer mentalement.

Il pratiqua cette sorte d'exorcisme tout en fumant sa cigarette, dont il rejetait la fumée par le nez avec autant d'élégance qu'un des messieurs porteurs de roulaquettes qui font l'ornement des barrières de Paris.

A ses pieds était une grande calebasse garnie de cailloux blancs et de graines sèches, et traversée par un bâton qui, de son côté, formait manche et de l'autre se terminait par de fort belles plumes.

Le piaï se baissa, prit sa calebasse par le manche et lui imprima, pendant cinq minutes environ, un mouvement circulaire, en entonnant une supplication à l'Yowahou.

Il simula alors une entrevue avec l'esprit et soutint avec lui, pendant cinq nouvelles minutes, un monologue dialogué dans lequel il faisait, sans efforts de ventriloquie, les demandes et les réponses.

Telle fut la première partie de la consultation.

Il posa alors sa calebasse sur le sol, puis, plaçant sa longue cigarette entre le gros orteil et le deuxième doigt du pied, sans adresser d'ailleurs à son malade aucune question relative au mal qu'il éprouvait, il se mit à souffler avec force sur la plaie encore saignante.

Il prit ensuite un éclat de roche très aigu, fit cinq ou six incisions sur le front du patient et sans se douter qu'il me contrefaisait comme un simple Belge, il se mit à aspirer le sang sortant de ces blessures, en plaçant sa bouche en guise de ventouse.

Après cinq minutes de succion les insufflations recommencèrent.

Le piaï ralluma sa cigarette qui s'était éteinte pendant l'opération, en envoya deux ou trois bouffées dans la bouche et les yeux de son malade, et se retira sans mot dire.

Ce qu'il y a de plus étrange est tout ceci, mon cher Gros, c'est que notre blessé se trouva si bien rétabli qu'il put manger, en sortant de sa consultation, un coumarou qui ne pesait pas moins de trois livres et que, depuis, il ne s'est plus senti de la morsure.

Le piaï et moi nous attribuons naturellement, chacun de notre côté, les honneurs de cette cure, sans pourtant que le problème ainsi posé ait jamais été autrement éclairci.

Telle est la lettre de mon ami le docteur Favier. Quand il m'enverra de nouveau le récit de ses aventures, je m'empresse de le communiquer à nos lecteurs.

JULES GROS

Sans ongles.—L'Intermédiaire des chercheurs et curieux pose une intéressante question. Qui saura répondre ? Une famille habitant les communes de Sainte-Marguerite et des Jonquerets (Eure), dont le nom est Bertrand, présente ce phénomène héréditaire que tous ses membres sont dépourvus d'ongles aux pieds et aux mains. On prétend qu'elle descend des bourreaux qui fouettèrent saint Taurin, évêque d'Evreux, sur l'ordre du préfet Lucinius, et que c'est en punition de leur crime que leur postérité, après tant de siècles continue d'être affligés de cette humiliante privation. (*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*) Cette privation d'ongles aux pieds et aux mains ne se trouve-t-elle pas chez les habitants de certains pays ?

MIEUX QUE ÇA ! OU L'EMPEREUR ET LE SERGENT

L'EMPEREUR d'Allemagne Joseph II, n'aimait ni la représentation ni l'appareil, témoin ce fait qu'on se plaît à citer : Un jour que, revêtu d'une simple redingote boutonnée, accompagné d'un seul domestique sans livrée, il était allé, dans une calèche à deux places qu'il conduisait lui-même, faire une promenade du matin dans les environs de Vienne, il fut surpris par la pluie, comme il reprenait le chemin de la ville.

Il en était encore éloigné lorsqu'un piéton, qui regagnait aussi la capitale, fait signe au conducteur d'arrêter, ce que Joseph II fait aussitôt.

—Monsieur, lui dit le militaire (car c'était un sergent), y aurait-il une indiscretion à vous demander une place à côté de vous ? Cela ne vous gênerait pas prodigieusement, puisque vous êtes seul dans votre calèche, et ménagerait mon uniforme que je mets aujourd'hui pour la première fois.—Ménageons votre uniforme, mon brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où venez-vous !

—Ah ! dit le sergent, je viens de chez un garde-chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner.

—Qu'avez-vous donc mangé de si bon ?—Devinez.—Que sais-je, moi, une soupe à la bière ?—Ah ! bien oui, une soupe à la bière ! Mieux que ça.

—De la choucroute ?—Mieux que ça. — Une longe de veau ? — Mieux que ça, vous dit-on.

—Oh ! ma foi ! je ne puis plus le deviner, dit Joseph. — Un faisán, mon digne homme, un faisán tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, dit le camarade en lui frappant sur la cuisse.—Tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, il n'en devait être que meilleur.

—Je vous en réponds.

Comme on approchait de la ville et que la pluie tombait toujours, Joseph demanda à son compagnon dans quel quartier il logeait et où il voulait qu'on le descendit. — Monsieur, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de... — Non, non, dit Joseph, votre rue ? Le sergent, indiquant sa demeure, demanda à connaître celui dont il recevait tant d'honnêtetés. — A votre tour, dit Joseph devinez.

—Monsieur est militaire, sans doute ? — Comme dit monsieur. — Lieutenant ? — Ah ! bien oui, lieutenant ! mieux que ça. — Capitaine ? — Mieux que ça. — Colonel, peut-être ? — Mieux que ça, vous dit-on. — Comment diable ! dit l'autre en se rencognant aussitôt dans la calèche, seriez-vous feld-maréchal ? Mieux que ça. — Ah ! mon Dieu, c'est l'empereur ! — Lui-même, dit Joseph, se déboutonnant pour montrer ses décorations.

Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux dans la voiture. Le sergent supplia l'empereur d'arrêter pour qu'il puisse descendre. — Non pas, lui dit Joseph, après avoir mangé mon faisán, vous seriez trop heureux de vous débarrasser de moi aussi promptement ; j'entends bien que vous ne me quittez qu'à votre porte. Et il l'y descendit en effet.

L'OPINION D'UNE ANGLAISE

J'ai souvent entendu dire qu'il n'y a pas d'homme plus galant, plus gracieux que le Canadien, et c'est bien vrai. On retrouve chez lui toute la vieille galanterie française. C'est la même chose chez le pauvre que chez le riche.

Quelque pressé qu'il soit, on ne voit jamais le Canadien jouer des coudes avec les dames, pour se faire place, ni se tenir effrontément en face d'une femme, ni faire aucune remarque sur sa mine ou sur le bien faire de sa robe.

Il n'y a pas de paysan plus rustre, moins galant que la classe moyenne des Anglais et même un grand nombre des soi-disant membres de leur "haute classe" ne sont exempts d'insolence.

Les Canadiens sont infiniment plus courtois que nous à l'égard du beau sexe. Il m'a fait peine de voir des hommes de ma nationalité, et des hommes de bonne famille, rester coiffés en parlant à des dames dans les corridors d'hôtels, tandis que les Canadiens avaient leurs chapeaux à la main.

On ne voit pas en Canada un homme rester coiffé au passage d'une dame dans une salle publique ; il ne remet son chapeau que quand il l'a per-

due de vue. Les artisans sur la rue laisseront la porte d'un magasin ouverte pour vous et ils s'empresseront de ramasser tout ce que vous auriez laissé tomber.

Un jour, comme je montais dans un wagon, un ouvrier me voyant chargée d'un sac de voyage assez lourd, que j'allais déposer sur la plate-forme, mit bas son panier d'outils et me soulagea de mon fardeau.

L'ouvrier anglais, je pense, se serait quelque peu amusé de mon embarras. FLORENCE MARVAT.

LES GUILLOTINÉS SOUFFRENT-ILS ?

On peut dire que depuis que la peine de mort est appliquée par décapitation, les médecins et les physiologistes se sont préoccupés de savoir si la vie persistait un certain temps après la séparation de la tête et du corps.

On a fait à ce sujet un très grand nombre d'expériences sur des hommes et des animaux. On se rappelle que le docteur Laborde fit, au mois de mai 1834, des expériences sur la tête de Campi, essayant de provoquer un mouvement volontaire, et même d'y ranimer la vie par des injections sanguines.

Un certain nombre d'expériences de ce genre ont été faites les années dernières sur la plupart des suppliciés, mais sans grands résultats scientifiques, parce que les têtes n'étaient remises aux expérimentateurs qu'après la formalité du transport au cimetière.

On a pu remarquer dans le récit de la dernière exécution des deux parricides de Blois qu'il n'avait pas été permis de faire des expériences sur leurs cadavres. On ne saurait le regretter au point de vue humanitaire. Chercher à ranimer par la souffrance la tête d'un supplicié, est faire en somme de la vivisection humaine.

On a raconté que, quelques jours après sa condamnation comme empoisonneur, le docteur Lapommerais reçut dans sa cellule la visite de son "confrère" le chirurgien Velpeau, qui venait, au nom de la science, le prier de se soumettre à une expérience.

Après la décapitation du condamné, Velpeau devait lui prendre la tête, lui demander : "Lapommerais, n'entendez-vous ?" et, si la tête avait conservé un reste de vie, elle lèverait et abaisserait trois fois la paupière.

Le condamné accepta ; le jour de l'exécution, Velpeau monta près de lui sur l'échafaud et au moment où la tête tombait sous le couperet, il la saisit, lui parla, et trois fois la paupière exécuta le signe convenu. Bien que la réalité de cette expérience soit contestée, nous devons la rappeler avant de parler des expériences absolument authentiques exécutées sur des animaux.

Il y a quelques années, le docteur Bouchut fit quelques essais aux abattoirs de la Villette sur des veaux et des moutons. Si quelques secondes après la décapitation d'un de ces animaux on lui touchait la paupière, celle-ci se fermait ou bien l'œil tournait dans l'orbite.

La vie semble aussi persister dans le corps après la décapitation, car sur ces animaux immédiatement ouverts on pouvait voir le cœur battre encore pendant quelques minutes.

Les récentes expériences de M. Hayem ont confirmé ces résultats, mais elles sont beaucoup plus complètes ; elles ont eu lieu à l'École vétérinaire d'Alford, et les animaux étaient des chiens.

Quand on décapite un chien, d'après M. Hayem, on remarque d'abord un vil mouvement des yeux, puis ceux-ci prennent une expression "d'étonnement", très caractéristique, la bouche se contracte comme dans un effort, les narines se dilatent, on peut provoquer quelques mouvements des paupières ou des autres muscles ; mais environ deux minutes après la décollation, la tête est complètement insensible.

La vie et la sensibilité peuvent être rendues à la tête pendant quelques instants en lui injectant du sang pris sur un autre animal.

Les mêmes expérimentateurs sont même parvenus à conserver parfaitement vivante, pendant plus d'une demi-heure, une tête de chien séparée du corps ; pour cela, avant de trancher cette tête, ils ont relié à l'aide d'un tube son artère carotide avec celle d'un autre chien ou même celle d'un cheval. La section du cou opérée, la tête continuant à recevoir du sang, semble faire des efforts, remue les yeux, les paupières et a une longue et douloureuse agonie.

Ces expériences sont bien cruelles, mais elles montrent que la décapitation n'amène pas immédiatement la mort et la cessation des souffrances. Elles contribueront sans doute à faire disparaître en France la guillotine et la peine de mort.

MODE ET CONFORT



la fatigue l'exige, ainsi qu'on le voit dans notre gravure.

Nous ne savons si l'inventeur fera fortune, mais à coup sûr, l'invention est originale.

Le développement de la jupe en arrière est de mode. Chacun sait que cette mode a tiré parti de cette mode pour inventer le tabouret circulaire, qui permet à l'élégante de se reposer quand la fantaisie ou

LE COIN DES ENFANTS

POUR OBTENIR UNE BONNE SEMAINE

Mon Dieu, pendant cette semaine
Dans mes leçons et dans mes jeux,
Gardez-moi de faute ou de peine,
Car qui dit l'un dit tous les deux.
Donnez-moi cette humeur docile
Qui rend le devoir facile ;
Et si ma mère m'avertit,
Au lieu de cet esprit frivole
Que distrait la mouche qui vole,
Seigneur, donnez-moi votre esprit.

Mme TASTU.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

Les Papas et les Mamans demandent que nous propositions de temps à autre un problème facile pour les adolescents. En voici un qui n'exige pas un profond calcul :

"Une montre retarde de 12 minutes par heure ; on l'a mise à l'heure à midi. Quelle heure sera-t-elle marquera 9 heures du soir ?"

RECETTES AMUSANTES

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur indiquant quelques expériences simples et faciles à exécuter, qui amuseront les enfants et même les grandes personnes, pendant les journées pluvieuses ou les longues soirées.

Coupe-œufs.—Mettez du papier dans une carafe, et allumez-le. Vous prenez alors un œuf, dont vous enlevez la coque, et vous le placez sur le goulot. La combustion du papier raréfie l'air contenu dans la carafe, et l'œuf est attiré vers l'intérieur. Mais le goulot n'étant pas assez grand pour livrer passage à l'œuf entier, une partie se détache et tombe dans la carafe.

Une cuillère transformée en cloche.— Cette seconde expérience est plus simple encore et toute aussi amusante que la précédente. Prenez un fil de cinq à sept pieds de longueur et attachez au milieu une cuillère en argent. Vous mettez un bout dans chaque oreille et, vous approchant d'une table, vous imprimez à la cuillère un mouvement de balancement tel, qu'elle vienne frapper la table. A chaque choc, vous entendrez un bruit comparable au son d'un bourdon de cathédrale.

L'ANNÉE DU GRAND MAS-SACRE

(FABLE)

Un homme avait semé de l'orge dans son champ. Aussitôt après les semailles, il y planta des piquets, et de l'un à l'autre piquet il tendit un fil de la grosseur de la mèche d'une chandelle.

— Pourquoi faire ces piquets, et pour quoi faire ce fil ? lui demanda son petit garçon, qui était d'âge à aller aux champs, avec lui.

— C'est, lui répondit son père, pour faire peur aux corbeaux et aux corneilles. Ces animaux-là, quand ils sont vieux, sont si déhants qu'ils soupçonnent toujours quelque piège. La vue seule de ces piquets et de ces fils les écartera de notre champ. Sans cela, quand les grains d'orge commencent

à germer, ils viendraient par bandes les arracher de terre.

— Oh ! ils sont donc b en méchants ?
— Ce n'est pas par méchanceté qu'ils tirent les grains du sol, c'est par gourmandise. Les grains ont un petit goût sucré qui leur plaît.

Une jeune corneille de l'année, cachée dans les branches d'un chêne touffu, avait entendu les propos du père et du fils, et elle résolut d'en faire son profit.

Elle alla donc conter la chose à ses jeunes amies.

— Dans quelques jours, leur dit-elle, ce que l'homme a semé dans son champ aura un goût délicieux, et rien ne nous empêchera de nous en régaler. Ces piquets et ces fils ne sont point, comme nous le font accroire nos parents, des engins capables de nous nuire. L'homme lui-même a dit à son fils que c'est pour faire peur aux vieilles corneilles radoteuses. C'est pourquoi, soyez discrètes, et ne soufflez mot à vos parents de ce que je viens de vous dire ; car ils vous surveilleraient de près et vous empêcheraient de vous régaler.

A quelques jours de là, après une pluie qui avait fait germer l'orge et attiré par milliers les limaces hors de leurs retraites, la bande de corneilles étourdies, profitant de ce que les vieux parents faisaient grand carnage de limaces dans les bas prés, prirent rendez-vous et se sauvèrent, comme des écoliers qui font l'école buissonnière.

Tout leur réussit à souhait ; elles se gorgèrent de germes sucrés, en se moquant du bonhomme, de ses piquets et de ses fils.

Quand les parents parlaient devant elles de la scélérate de l'homme et du génie diabolique qu'il déployait à inventer chaque jour de nouveaux engins à prendre les corneilles, elles se regardaient en dessous, sans rien dire, toutes fières d'en savoir, à leur âge, bien plus long que leurs parents.

Un dimanche, après la messe, le cultivateur alla se promener du côté de son champ.

— Oh ! oh ! se dit-il, ces bêtes scélératees ont éventé la mèche ; voyez un peu dans quel état elles m'ont mis mon pauvre champ. Puisque les piquets et les fils ne leur font plus peur, il faudra leur servir autre chose.

En repassant par le village, il entra chez l'épicier et acheta une machine à papier et un pot de glu. Une fois chez lui, il fabriqua des cornets avec son papier, mit au fond de chaque cornet un morceau de viande avancée ; après quoi il enduisit de glu le bord de chaque cornet et l'intérieur aussi.

Après le soleil couché, il mit ses cornets dans une brouette, et s'en alla du côté de son champ ; il y arriva la nuit close, déposa ses cornets çà et là, et s'en alla en disant : " Rira bien qui rira le dernier."

Le lendemain, les jeunes corneilles revinrent à la pâture, enhardies par le succès et l'impunité des jours précédents. La vue des cornets les étonna d'abord, mais l'une d'elles, s'étant approchée d'un de ces objets inconnus, s'écria : " Dieu de nos pères ! quelle odeur délicieuse ! c'est de la viande faisandée à point, juste comme nous l'aimons. Et dire que nos papas et nos mamans, à cette heure, sont peut-être en train de se régaler de limaces. Vive la jeunesse ! vive l'audace ! A l'œuvre, mes sœurs !"

A ces mots, chacune des corneilles se précipita sur un cornet ; et toutes

à la fois attaquèrent le plat de résistance, en songeant au dessert.

Mal leur en prit. Les plus glou-tonnes, la tête enfoncée dans le cornet et retenues par la glu tenace, cherchèrent vainement à se dégager et à s'envoler. Au bout de quelques coups d'ailes, elles retombaient lourdement sur le sol. Les autres, prises par les plumes des ailes ou du cou, couraient au hasard, tout effarées.

— Ah ! ah ! je vous y prends ! s'écria l'homme en s'élançant d'une haie où il s'était tenu caché jusque-là. Et il alla de ci, de là, frappant sur les cornets et sur les corneilles, avec un gros gourdin de houx.

Chaque coup faisait une victime ; c'était un vrai massacre, mais pas un massacre d'innocents.

Huit sur quarante réussirent à s'échapper ! mais dans quel état ! Elles volèrent longtemps, croyant entendre les cris sauvages de l'homme et le bruit sourd de son bâton.

Les corneilles, dit-on ne savent pas compter jusqu'à huit. Dans tous les cas, il leur fut facile de voir que la bande était réduite singulièrement. Chacune d'ailleurs, en donnant une larme aux défuntées, avait fort à faire pour se désengluer. Plusieurs tenaient le bec ouvert tout le temps, craignant, si elles le refermaient un seul instant, de ne plus pouvoir jamais l'ouvrir. L'une d'elles, qui n'avait pas pris cette précaution, à moitié suffoquée, frottait son bec contre la pierre de la cheminée, comme un couteau qu'on aiguise.

— Comment oserons-nous retourner chez nos parents ? dit la moins malade de toutes.

Personne ne lui répondit.
— Et cependant, reprit-elle, il est grand temps que nous nous retirions d'ici, car voilà un gros nuage qui s'amasse. Il ne nous manquerait plus que d'être prises par une pluie d'orage !

Le ciel était tout noir, mais pas si noir ni si lugubre que leurs pensées. Pressées par la nécessité de retourner au logis, elles prirent donc leur vol.

Comment elles furent reçues, et quelle consternation régna dans la tribu, au sujet de l'affreuse nouvelle, je n'ai pas besoin de le dire : on le devine assez.

Les jeunes générations cessèrent de crier : " Vive la jeunesse ! vive l'audace ! " On en revint à l'ancienne coutume, qui était d'écouter les parents, quand ils disaient : " Enfants, ceci doit se faire, et cela non. Trop de prudence n'a jamais nui à personne. Trop d'audace... Souvenez-vous de l'année du grand massacre ! "

On s'en souvint, et tout le monde s'en trouva bien.

J. GIRARDIN.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation !

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux ; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adresser copie d'annonce et chèque, ou envoyer 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST., NEW-YORK.

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Cadeaux de Noces

—ET—

d'Anniversaires de Naissance

—O—

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT, quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

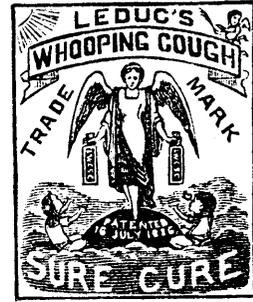
aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville. Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à de prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voyez leurs vitrines, pour les derniers dessein dans les argenteries et articles plaqués.

REMEDE DE LEDUC



Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consomption et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés :

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consomption et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloix. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles : N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consomption galopante, à la 1^{re} période : Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse : E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins : Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés : Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétrault, J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats : Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants ; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu : Alf. Bonnin, épicier, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme : François Dagenais, 324, rue St-Hippolyte. Signé en présence de : Cyrille Lortie, ferblantier ; Antoine Daoust, boucher ; Joseph Laurin, marchand de bois ; Maurice Daoust, boucher ; Montréal, 3 Novembre, 1886.

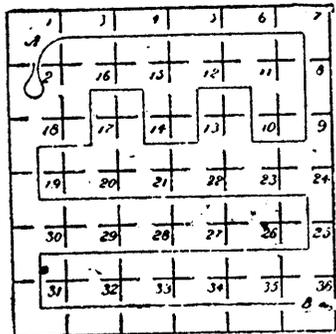
Pour l'asthme : Zotique Sencartier, 983 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn, Montréal, 27 Octobre, 1886.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, érysipèle, choléra avec vomissement, les maladies nerveuses, les darts vives, épilepsie et herbe à la puce.

Ainsi que, la tisane de racines récemment découverte, pour la guérison de l'hypéropisie, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

SOLUTION DU PROBLÈME DE LA PRISON



Nous avons publié ce problème dans le numéro 143, du 29 janvier. Les réponses ne nous ont pas fait défaut, quoique la plupart de nos correspondants aient nié la possibilité d'une solution.

Comme nous n'avons rien affirmé quant à ce dernier point, nous devons dire comment d'autres chercheurs ont expliqué la chose.

Le prisonnier dit au geôlier: "Venez, nous irons dans la cellule No 2, puis nous entrerons dans la mienne, et de là nous suivrons la marche indiquée dans la figure ci-jointe. Nous arriverons ainsi jusqu'au No 36, après avoir traversé une fois seulement chacune des cellules."

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 243.—LOGOGRIPHE

Sur ses cinq pieds lecteurs, acceptez ma devise, Car je ne voudrais point qu'en quatre elle vous [nuise].

Sur trois pieds: pauvre mère, elle fit la méprise D'aller trop avec cinq pieds, elle en fut com- [promise].

SYLVIO.

No 244.—ENIGME

Du temps qui vient et qui s'enfuit Je coupe l'intervalle immense; Par moi seul le passé fuit Et par moi l'avenir commence. Malheureux mortel saisi-moi, De tes jours je suis seul à toi; Hier n'est plus rien à tes yeux Et demain ne vaut guère mieux.

SOLUTION:

No 242.—Le mot est: Au-ni-bal.

ONT DEVINÉ:

Mlle Flore Gélinas, Yamachiche; Raphaël Thael; J. L. R. Mercier, L. N. Belanger, Mlle Eugénie Cinq-Mars, Eva, Ivan, Sylvio, Montréal; Mme C. Fafard, L'Islet; J. E. Martin, Lewiston, E.-U.; Mlle Lucy Nesbitt, Mlle Anna Blondeau, Mlle Alvine Blumhart, Mme Edm. Lafleur, Mlle Claudia Le-compte, P. Wilfrid Parant, L. A. Kérouac, Jos. Donaldson, G. Noreau, Québec; E. M. J. D., Valleyfield; L. U. Renaud, Montréal.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THES ET CAFES

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bon état, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

HENRI LARIN, PHOTOGRAPHE, 18 - RUE SAINT-LAURENT - 18 MONTREAL

2706

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Montarde Française, Glycerine, Collefortes. Huile d'Olive en 4 pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

MONTREAL

(BATTISES DES SCEURS)

\$100 DE RECOMPENSE

Aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette terrible maladie, nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre célèbre Eau Saint-Léon. Nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette Eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par E. MASSICOTTE & FRERE, seuls agents pour la compagnie, 217, rue Sanguinet, Montréal, Téléphone No 810 A.

A l'Enseigne du Gros Faucal

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.

Beurre des crèmeries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

LESAGE & AMIOT,

Ingenieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrices, etc. sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rific, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le maque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rific.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGES,

St-Eustache, P. Q.

LABBÉE & CIE, MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vases, Verreries

USTENSILES DE CUISINE, Etc

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

Chester's Cure

Pour la Toux L'Asthme Rhumes Brouchites Catarrhe Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez:

W. E. CHESTER,

461, rue Laguchetière, Montréal

Prix: grande boîte..... \$1.00 petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des prix Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que: Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins de trois heures; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rific, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. Georges St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe P. Q., dans le bloc des Dlle Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthelme & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 24 Montréal

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 8 mars 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

ANGÈLE voulut tendre les bras à sa fille et la presser sur sa poitrine ; mais, épuisée, mourante, elle n'en eut pas la force. Sa tête se pencha en arrière : les battements de son cœur se ralentirent. Pour la seconde fois depuis quelques heures elle s'évanouit.

Berthe, dans cette situation effroyable, avait retrouvé brusquement l'énergie morale et la vaillance qui formaient le fond de son caractère et s'alliaient chez elle à la plus exquise douceur et aux autres vertus féminines.

Elle prodigua ses soins à sa mère qui, peu à peu, reprit connaissance.

La jeune fille lui toucha les mains et s'aperçut qu'une fièvre violente se déclarait.

Elle la déshabilla, l'aïda à se mettre au lit et lui présenta la potion ordonnée par le docteur Etienne.

Mme Leroyer la but jusqu'à la dernière goutte... l'effet attendu se produisit bientôt ; le sommeil vint clore ses paupières rougies et brûlées par les larmes.

Auprès de sa mère endormie Berthe se trouva seule avec ses pensées noires.

—Allons, se dit-elle, j'avais fait un rêve insensé... Mes illusions s'envolent... l'amour et les joies du foyer n'existent pas pour moi... Je me dois désormais tout entière à ma tâche ! Mon père est mort pour expier un crime qu'il n'avait pas commis, et les auteurs de ce crime triomphent dans leur impunité ! Ma vie n'aura désormais qu'un but, venger mon père et réhabiliter sa mémoire !

La jeune fille s'approcha de la table sur laquelle se trouvait la petite fortune de René, et la note accusatrice si lâchement déposée par le duc Georges de la Tour-Vaudieu dans les papiers du mécanicien.

—Chaque mot de cette pièce est un mensonge et une infamie !! continua Berthe en relisant la note. Ceci émane, à coup sûr, de l'un des coupables, qui cherche à détourner de lui les soupçons en sacrifiant un innocent aujourd'hui, comme il sacrifiait mon père autrefois !... Cet homme, ce coupable, je l'ai vu... C'est lui que son compagnon appelait *Leduc*... Quant à la lettre brûlée, elle devait être de sa complice... Je garderai précieusement ce papier... peut-être me servira-t-il un jour...

La jeune fille replaça sous l'enveloppe bleue scellée de rouge la note calomnieuse, et la serra, avec l'argent et les titres de René, dans un meuble fermant à clef.

—Vienne maintenant la liberté du fidèle ami de mon père... se dit elle ensuite. Puisse-t-il nous être bientôt rendu, car il sera mon unique allié... Mon Dieu, conservez-moi ma mère, faites que René Moulin triomphe de ses ennemis, et le courage ne me manquera pas !...

Berthe avait accroché son chapeau à une patère. Elle s'interrompt pour plier son châle.

—Mais j'avais une broche ! murmura-t-elle tout à coup très inquiète. Je ne la vois plus... Où donc est-elle ?... l'aurai-je laissée tomber là-bas ?...

Après avoir vainement cherché, elle poursuivit avec une douloureuse émotion :

—Décidément elle est perdue !... Quel chagrin pour moi !... Quel chagrin pour ma mère quand elle apprendra ce malheur ! C'était le seul portrait de notre pauvre Abel ! Ah ! cette soirée devait être néfaste à tous les points de vue !...

Berthe essuya les larmes qui coulaient sur ses joues et tressaillit en entendant la pendule sonner minuit.

Elle s'approcha de la couche où dormait sa mère, lui mit au front un baiser débordant de tendresse filiale et, brisée de corps et d'âme, alla s'étendre sur son lit pour y prendre un peu de repos.

* * *

Jetons un rapide coup d'œil en arrière. Retournons à la maison de la place Royale et

La pauvre femme se persuada qu'il venait d'entrer dans la maison.

Elle résolut instinctivement de le guetter et se dirigea vers l'antichambre.

Nous savons qu'elle se trouvait dans l'obscurité. Ce fut donc lentement, à tâtons, qu'elle parvint à gagner la porte de l'appartement.

Elle sortit sans bruit et fit quelques pas sur le carré du premier étage. L'escalier était éclairé.

Elle se pencha sur la rampe et prêta l'oreille.

Au-dessus d'elle des pas se faisaient entendre.

Elle monta lentement.

La lueur vague et fugitive qui venait de briller dans son intelligence obscurcie s'éteignit brusquement.

Elle n'avait plus de but...

Ne se souvenant point du motif qui la faisait quitter sa chambre et l'appartement de sa vieille amie, elle gravissait les degrés sans savoir pourquoi, étourdie par le vent qui mugissait avec un bruit sinistre dans les immenses escaliers aux marches de briques.

Elle arriva ainsi au quatrième étage.

C'était le dernier.

Sans cela elle aurait continué à gravir machinalement, tant que les marches se seraient succédé, tant que ses jambes n'auraient pas faibli.

L'escalier finissait... elle s'arrêta.

Un rayon de pâle lumière filtrait sous une porte.

Curieuse comme un enfant, Esther appuya son oreille contre un des panneaux, écouta, n'entendit rien, et au bout de quelques minutes elle allait sans doute se retirer, quand la porte mal assujettie céda brusquement sous la pression et s'ouvrit.

La folle en franchit le seuil.

C'est alors qu'elle apparut à Georges de la Tour-Vaudieu et à l'agent de police.

A la vue du sénateur, la lueur vague d'intelligence se raviva dans le cerveau troublé.

Esther prononça les mots terribles qui, rappelant à Georges le drame de la villa gothique de Brunoy, lui causèrent une si profonde épouvante.

Nos lecteurs savent le reste.

Ils ont vu le duc et Thérèse s'enfuir comme des bandits poursuivis par les gendarmes, puis Esther, après avoir ramassé et caché dans son sein le brouillon de lettre consumé à demi, reprendre le chemin du premier étage.

Elle rentra dans l'appartement dont elle referma la porte derrière elle, ne se souvenant de rien, et n'ayant point conscience de ce qu'elle venait de voir et de faire.

Là, elle se laissa tomber sur un siège et, murmurant un motif de la *muette*, ferma les yeux et perdit la notion du temps.

Mme Amadis, à son retour de l'Opéra, trouva tout en ordre et félicita la jeune femme de chambre de la façon vraiment édifiante dont elle avait respecté sa consigne.

Personne ne se doutait des événements étranges dont la maison de la place Royale venait d'être le théâtre.

Esther, en se déshabillant, trouva dans les plis de son corsage le papier rongé par le feu.

Elle le regarda avec surprise et, soulevant d'une main distraite le couvercle d'un petit coffret d'argent placé sur un meuble, elle y laissa tomber le chiffon noir.

* * *

Le lendemain matin, à huit heures moins un



“Je ne m'étais point trompée, n'est-ce pas, docteur ?” demanda-t-elle en tremblant.—Page, 74 col. 3.

apprenons à nos lecteurs ce qu'Esther avait fait du papier ramassé par elle dans le logis de René Moulin.

La présence de la folle dans ce logis s'explique de la façon la plus simple.

Nous avons entendu la veuve de Sigismond pousser un cri étouffé quand un éclair avait mis en saillie le visage du sénateur, debout et immobile en face du numéro 24.

Esther, sous l'influence du temps orageux et sous l'impression produite par l'étrange gravure du roman illustré, avait cru reconnaître une physiologie à tout jamais empreinte dans sa mémoire et que la folie même n'en pouvait déloger, celle du malfaiteur audacieux qu'elle désignait ainsi *l'homme de Brunoy*.

Un instinct mystérieux lui disait que cet homme était l'unique cause de tous ses malheurs, et nous savons qu'elle ne se trompait pas.

quart, un fiacre s'arrêtait devant la prison de Sainte Pélagie.

Ce fiacre à quatre places contenait trois personnes, Théfer et deux agents sous ses ordres.

L'inspecteur mit pied à terre et sonna, tandis qu'un agent grimpait sur le siège à côté du cocher. Théfer était connu.

Il entra dans la geôle, alla droit au greffe et présenta son ordre d'extraction parfaitement en règle.

— Très bien... dit le greffier. Attendez ici cinq minutes, on va vous amener votre homme...

Avant que les cinq minutes fussent écoulées, la porte communiquant avec l'intérieur de la prison s'ouvrit et René Moulin parut.

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

I

Du premier coup d'œil le mécanicien reconnut l'agent qui l'avait arrêté à la sortie du cimetière Montparnasse.

Il fronça le sourcil et son visage prit une expression méprisante.

— Ah ! ah ! fit-il c'est vous qu'on charge de me conduire à mon domicile, comme vous m'avez déjà conduit au dépôt de la Préfecture.

— Moi-même... répondit Théfer avec un sourire narquois.

— Ces messieurs du parquet ont eu la main heureuse en vous désignant ! poursuivit René Moulin.

— Ils m'ont désigné sur ma demande, répliqua l'inspecteur. Je tenais à voir si vous seriez dans votre logis aussi fier que le jour où je vous ai pincé... Car vous faisiez bigrement le malin, avant l'instruction ! Allons, tendez vos mains...

— Pourquoi faire ?
— Pour qu'on vous passe les menottes, donc ! Et Théfer tirait de sa poche les instruments de répression qu'il venait de nommer.

A la vue des menottes et de la chaîne d'acier qui les reliait l'une à l'autre, René recula vivement et devint livide.

— A moi, s'écria-t-il, à moi !... comme à un voleur !...

— C'est la consigne.
— Mais c'est infâme !... Je proteste !
— Protestez tant qu'il vous plaira, mais pas de phrases, pas de rébellion surtout ! dit Théfer d'une voix impérieuse. Vous n'y gagnerez rien... Il faut que force reste à la loi !

René comprit qu'en effet toute résistance serait superflue et ne ferait qu'aggraver sa situation.

Il était prisonnier, par conséquent suspect, et chaque mesure de précaution prise contre lui avait sa raison d'être.

Une teinte d'un rouge sombre remplaça la pâleur de son visage ; ses yeux se mouillèrent ; un profond soupir s'échappa de sa poitrine.

Ensuite il baissa la tête et tendit les mains. Théfer le ligotta solidement puis l'emballa dans le fiacre.

Le mécanicien se replia sur lui-même dans un angle et, tandis que la voiture roulait vers la place Royale, il ne prononça pas une parole.

A huit heures et demie le fiacre s'arrêtait devant le numéro 24.

Le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations attendaient chez la concierge qu'ils avaient préalablement interrogée.

Mme Biju savait que son locataire était absent, mais elle ne pouvait deviner qu'il était en prison. Aussi sa stupeur fut sans bornes quand les deux fonctionnaires, après s'être fait connaître, la sommèrent au nom de la loi de leur répondre sincèrement.

Elle éprouva d'abord un grand embarras, car la présence des gens de justice trouble et inquiète toujours, même ceux qui n'ont absolument rien à se reprocher.

Elle se rassura petit à petit et sa langue se délia, mais le peu qu'elle savait ne pouvait en aucune façon nuire à René Moulin.

Mme Biju ajouta que son locataire avait l'air d'un bien bon garçon et qu'elle ne s'habituerait jamais à voir en lui un voleur.

— Ce n'est pas un voleur... répliqua le chef de sûreté.

— Miséricorde !... Est-ce qu'il a tué quelqu'un ?

— On ne l'accuse point de cela...
— Eh bien ! monsieur, s'il n'est ni voleur ni un assassin, pourquoi donc alors qu'on le garde sous clef ?...

— Parce qu'il conspire...
— Qu'est-ce que c'est que ce métier-là ?

— C'est s'occuper de politique subversive et comploter la chute des pouvoirs existants...

Cette explication grandit singulièrement René dans l'esprit de la concierge.

Il rêvait de renverser le gouvernement, et on l'arrêtait ? Donc, on le craignait !... Donc il était un personnage d'une sérieuse importance !...

Mme Biju se sentit presque orgueilleuse de l'honneur que l'on faisait à sa maison !...

En ce moment Théfer entra et prévint ces messieurs que le détenu venait d'arriver et qu'il était à leur disposition.

En effet le mécanicien, sous la garde de deux agents, stationnait au bas de l'escalier.

Les fonctionnaires le rejoignirent, suivis par la concierge.

Cette dernière tendit avec attendrissement la main au prisonnier en s'écriant, les larmes aux yeux :

— Ah ! par exemple, mon pauvre monsieur René, en voilà une surprise ! Qu'est-ce qui aurait jamais supposé que vous vous fourriez dans la politique jusqu'au cou !

Le mécanicien serra la main de Mme Biju et lui répondit en riant :

— N'en croyez pas un mot... C'est une mauvaise plaisanterie dont je suis victime... Mais elle va finir et ces messieurs seront bientôt édifiés sur mon compte...

Le mouvement de René mit à découvert la chaîne qui lui liait les poignets.

— Miséricorde !... les menottes !... s'écria la concierge.

— Oui, comme à un meurtrier !... répliqua René avec amertume.

Il ajouta, en s'adressant au chef de la sûreté et au commissaire aux délégations judiciaires :

— Je vous supplie, messieurs, de vouloir bien m'épargner cette honte inutile, et je vous donne ma parole d'honneur que je ne chercherai point à fuir.

Le chef de la sûreté commanda d'ôter les menottes.

Théfer obéit, mais à contre-cœur, en lançant à René un mauvais regard.

Le commissaire aux délégations demanda :

— Vous vous êtes occupé d'avoir un serrurier ?

— Est-ce pour ouvrir la porte ? fit la concierge.

— Oui... le prévenu affirme qu'il a perdu la clef de son logement...

— Mais il y en a deux...
— L'autre est dans le tiroir d'un de mes meubles, répondit René.

Sur un signe de Théfer, l'un des agents en sous-ordre était vivement sorti.

Il revint au bout de quelques minutes avec un serrurier muni des instruments nécessaires et d'un trousseau de clefs de toutes les dimensions.

Le chef de la sûreté s'engagea le premier dans l'escalier où les autres personnes le suivirent.

On atteignit le quatrième étage.

— C'est ici, messieurs... dit René en désignant la porte de son logement.

— Ouvrez... ordonna le commissaire au serrurier...

Celui-ci essaya vainement deux clefs, mais la troisième fit jouer la serrure et la porte tourna sur ses gonds.

On franchit le seuil du logement.

Théfer jeta un coup d'œil autour de lui.

René fit de même et constata avec une joie vive qu'on était entré chez lui. La porte entre-bâillée du cabinet noir ne pouvait lui laisser à cet égard l'ombre d'un doute.

Donc Mme Leroyer, ayant suivi ponctuellement sa recommandation, avait enlevé la veille au soir la précieuse lettre et les titres de rente.

Le visage du prisonnier devint radieux.

L'inspecteur de la sûreté s'en aperçut et se posa cette question :

— Qui diable peut le réjouir ainsi ?

— Vous connaissez le but de notre perquisition chez vous ? demanda l'inspecteur au mécanicien.

Vous savez ce que nous y venons chercher ?... Vous êtes inculpé de servir d'intermédiaire entre les agitateurs révolutionnaires italiens résidant en Angleterre, et les sociétés secrètes de Paris... Evitez-nous de longues investigations... Conciliez-vous la bienveillance de vos juges par un aveu dont il vous sera très largement tenu compte.

— Mon Dieu, monsieur, répliqua René d'une voix parfaitement calme et avec une physionomie qui ne l'était pas moins, il me faut vous répéter ce que je disais hier au magistrat instructeur qui m'interrogeait : Je suis victime d'une méprise inexplicable, mais indiscutable... Je ne m'occupe point de politique ; je n'ai jamais fait partie d'une société secrète, ni à l'étranger, ni en France. J'ai quitté Paris depuis dix huit ans, et n'y ai conservé ni relations, ni correspondances... Je ne désire pas du tout changer la forme du gouvernement, et le chef de l'Etat ne m'ayant fait ni bien ni mal et ne se doutant même pas de mon existence, je n'ai aucune raison pour lui en vouloir... Ceci est la vérité la plus vraie, mais vous êtes bêtés, par suite de circonstances que j'ignore, et vous ne me croyez pas... Votre espoir est de découvrir ici des preuves de ma culpabilité... Vous espérez bien me convaincre tout au moins de mensonge. Eh bien ! cherchez, fouillez à votre aise !... Je vous avertis d'avance que vous ne trouverez rien...

— Où sont vos papiers ? demanda le commissaire.

— Tous ceux que je possède sont rangés dans le secrétaire de ma chambre à coucher, répondit le mécanicien.

— Où se trouve cette chambre ?...

— Là, à droite.

— Allons...

Théfer, pensant à la note substituée par le duc de la Tour-Vaudieu au brouillon de lettre dans l'enveloppe de papier bleuâtre, se disait :

— Tout à l'heure il faudra changer de ton ! ! Nous verrons ce que deviendra cette belle assurance ! !

On entra dans la chambre désignée par René. Le secrétaire était ouvert au grand large.

La petite lanterne sourde oubliée par Théfer se trouvait sur la tablette abattue. La bougie de cire jaune qu'elle renfermait avait brûlé jusqu'au bout.

René eut aux lèvres un sourire de triomphe.

Cette lanterne qui ne lui appartenait pas démontrait de nouveau la visite nocturne de Mme Leroyer.

Théfer, lui, pâlit légèrement, et des gouttes de sueur mouillèrent la racine de ses cheveux.

Il n'apercevait plus les pièces d'or et les quelques billets de banque qu'il avait remarqués la veille au soir.

Il pensa à la folle...

Si elle avait pris cet or et ces billets, elle avait pu prendre également la mystérieuse enveloppe sur laquelle était tracé le mot : JUSTICE !

II

Le commissaire aux délégations s'approcha du secrétaire.

— Ce meuble est ouvert... dit-il, l'aviez-vous donc laissé ainsi ?

René répliqua du ton le plus calme :

— Oui, monsieur.

Théfer, stupéfait de cette réponse qui semblait parfaitement sincère, regardait le mécanicien avec méfiance et se demandait :

— Pourquoi ce mensonge ? il ne peut avoir oublié que le secrétaire était clos... D'ailleurs la lanterne n'est pas à lui, et il paraît trouver toutes les simples des choses qui devraient le confondre ! Que signifie cela ?

Le commissaire aux délégations avait attiré à lui des papiers, des lettres, des notes de toute sorte pris dans les tiroirs, et avec l'aide du chef de la sûreté il les examinait minutieusement.

René les regardait faire en souriant, et de temps à autre lançait un regard moqueur à Théfer.

Ce dernier observait le mécanicien à la dérobée, cherchant à lire sur son visage les sentiments qui, selon toutes les règles de la logique, auraient dû s'y refléter, et qui ne s'y reflétaient pas...

La figure impassible de René lui causait une inquiétude voisine de l'angoisse.

Il s'irritait en outre de ne pas comprendre.

La placidité du mécanicien devait en effet paraître stupéfiante et incompréhensible à l'agent.

—La clef se trouvait à la serrure, mais le secrétaire était fermé, j'en suis sûr... se disait-il. Je crois voir encore sur cette tablette des louis, de l'argent, des billets... René s'aperçoit certainement que tout cela a disparu... et il n'en souffle mot... C'est louche !... Cette femme qui s'est introduite ici derrière nous ne jouait-elle pas la comédie de la folie !... n'était-elle pas la complice de René ? et nous l'avons laissée seule maîtresse d'agir ! Quelle imprudence ! il faudra que j'avertisse le duc... Son absurde frayeur est la cause de tout...

L'examen attentif des premiers documents n'avait donné aucun résultat.

On fouilla les autres tiroirs.

La plupart ne contenaient que des paperasses insignifiantes et pas du tout suspectes.

Le tiroir où devait se trouver la note accusatrice était exploré plus qu'aux trois quarts, et l'enveloppe bleu ne paraissait point.

La perquisition s'acheva.

Aucun objet de nature compromettante n'avait été signalé.

Théfer tremblait de rage.

—C'est positif, murmura-t-il entre ses dents, la folle n'est pas plus folle que moi !... Elle est complice !... elle a supprimé la note... Tonnerre ! Ces gens-là sont bigrements forts ! Mais c'est égal, le gaillard n'est pas encore libre ! nous ne sommes pas manchots, nous autres, et M. le duc aura le temps de se retourner.

Les investigations demeuraient positivement infructueuses.

Les fonctionnaires manifestaient leur désappointement par une moue significative.

—Des papiers importants comme ceux que nous cherchons ne se laissent point en vue, dit au bout d'un moment le commissaire aux délégations. Le premier soin de leur détenteur est de les cacher de son mieux, mais la patience ne nous manquera pas... Nous ferons notre devoir jusqu'au bout.

Il ajouta en s'adressant à René :

—Persistez-vous dans votre mutisme ? Refusez-vous toujours d'éclairer la justice ?

Le mécanicien haussa fort irrévérencieusement les épaules et répliqua :

—Encore une fois, messieurs, je ne puis parler, n'ayant pas un mot à dire ! Voulez-vous me faire avouer ce qui n'existe point ? Vous y perdez votre latin. Les papiers qui sont étalés là, sous vos yeux, sont les seuls que je possède... Je vous mets au défi d'en découvrir d'autres...

—C'est ce que nous allons voir ! s'écria le chef de la sûreté piqué au vif. Qu'on fouille partout de façon à ce qu'aucune cachette ne puisse nous échapper.

Les agents, Théfer le premier, se mirent à la besogne aussitôt et déployèrent un zèle énorme.

Ils palpèrent les vêtements pendus dans le cabinet noir.

Ils soulevèrent les feuilles du plancher.

Ils sondèrent les murailles, la cheminée, le lit les moindres meubles.

Au bout d'une heure ils n'avaient fait, naturellement, aucune découverte intéressante.

Le commissaire aux délégations, désappointé autant qu'on puisse l'être, donna l'ordre de conduire René Moulin à Sainte-Pélagie, et lui-même, après avoir pris la clef restée à l'intérieur et refermé la porte, gagna le Palais de Justice avec le chef de la sûreté, et rédigea le procès verbal qui fut déposé par ses soins sur le bureau du juge d'instruction Camus Bressoles.

A la même heure où les faits que nous venons de raconter se produisaient place Royale, dans le logis de René Moulin, voici ce qui se passait sur le trottoir de la rue Notre-Dame-des-Champs, presque en face de la maison qu'habitaient Mme Leroyer et sa fille.

Disons tout de suite que le pseudo-frère de la concierge était le matin même reparti pour Troyes, où son absence laissait, paraît-il, un grand vide dans certaine fabrique de bonnets de coton !...

Quant au commissionnaire médaillé, on ne l'avait pas vu venir s'installer à sa place habituelle, et on ne devait plus le revoir.

Le docteur Loriot s'était levé dès le point du jour, après une nuit complètement blanche.

Depuis la veille le trouble de Berthe, au moment où il lui annonçait qu'il reviendrait dans la soirée, lui causait une préoccupation douloureuse.

Le prétexte mis en avant par la jeune fille pour l'empêcher de revenir lui semblait à bon droit suspect.

Ce prétexte devait cacher quelque chose d'inaouvable.

Comment admettre que Berthe éprouvât tout à coup une si grande hâte de porter un ouvrage qu'elle avait dans les mains depuis longtemps déjà, et dont elle pouvait assurément retarder de quelques heures la livraison ?

Qu'importaient ces quelques heures de retard quand il s'agissait de soins à donner à la malade dans une situation si grave ?

Etienne se trompait donc en croyant à la tendresse de Berthe pour lui, en supposant que la jeune fille était heureuse de le voir ?

Le doute une fois entré dans l'esprit du médecin n'avait fait que grandir.

Le neveu de Pierre Loriot, nous le répétons, s'était vainement débattu pendant toute la nuit contre de cruels soupçons, contre de sombres pensées ; aussi résolut-il de se rendre de bonne heure chez Mme Monestier, espérant que la mère ou la fille lui donneraient une explication plausible de leur trouble de la veille au soir.

Comme il approchait de la maison habitée par Mme Leroyer, il vit une voiture qui suivait lentement le trottoir.

Le cocher n'était point sur son siège, et marchait à côté de ses chevaux.

Etienne fit quelques pas encore et reconnut avec surprise Pierre Loriot et le fiacre numéro 13.

—Vous, mon cher oncle ! s'écria le docteur en tenant la main du digne homme. Qu'est-ce que vous faites ici ce matin !

—Je vais de porte en porte, ce qui ne m'amuse guère, répondit Pierre Loriot.

—Vous cherchez quelqu'un ?

—Oui.

—Qui donc ?

—Une petite dame...

—Une petite dame qui ne vous a pas payé ?

—Elle m'a parfaitement payé, au contraire, et même le pourboire était coquet...

—Alors que voulez-vous à votre cliente ?

—Je veux lui restituer un objet qu'elle a perdu dans mon fiacre hier au soir...

—Ne savez-vous donc pas où vous l'avez conduite ?

—Je sais qu'elle s'est fait arrêter au No 15, mais c'est une finade... Elle n'y demeure pas, au No 15... elle a filé plus loin, et je dois être à peu près sûr qu'elle est entrée dans cette maison...

Loriot désignait le No 19.

Etienne tressaillit.

—Là ! s'écria-t-il.

—J'en ferais la gageure... Du reste, je m'informerais tout à l'heure. Et toi, comment vas-tu ?

—Bien, mon oncle.

—Tu es un peu pâlot... Tu travailles trop...

—J'ai mal dormi...

—Tu n'as pas d'ennuis ?...

—Non, mon oncle.

—Allons, tant mieux, c'est que tout marche à souhait ! Et qu'est-ce que tu viens faire rue Notre-Dame-des-Champs ?

—Je me rends comme vous, mon oncle, au numéro 19.

—Tu as des clients là-dedans ?

—Oui, une pauvre femme bien malade...

—Que tu sauveras ?

—Je n'ose l'espérer... il faudrait presque un miracle pour y parvenir...

—Et voilà longtemps déjà que tu viens dans la maison ?

—Plus de trois mois...

—Alors tu pourras peut-être me renseigner sur ma petite dame d'hier au soir.

—Mais vous n'êtes pas sûr qu'elle demeure dans cette maison...

—Parbleu ! Si j'étais sûr, j'irais tout droit sonner à sa porte...

—Où a-t-elle pris votre voiture ?

—Rue de Rennes... C'est une jeune demoiselle dans les prix de dix-neuf ou vingt et un ans, jolie,

oh ! mais, tu sais, comme un cœur ! un vrai cœur ! Tout à fait mignonne, blonde, pâle et en grand deuil...

—Une jeune fille, jolie, blonde, pâle et en grand deuil... répéta le docteur avec un commencement d'angoisse.

—Oui.

—Et vous l'avez rencontrée rue de Rennes ?...

—Je viens de te le dire...

—Quelle heure était-il ?

—Huit heures trente-cinq minutes à l'horloge de la gare Montparnasse. Le temps menaçait... On voyait bien qu'il allait faire un coup de vent à soulever les buttes Montmartre... Je n'attends pas après la pratique, heureusement pour moi... Et pour toi aussi... J'avais bien envie de refuser la course et de ramener à l'écurie Trompette et Rigolette...

III

—Vous en aviez envie, mais vous ne l'avez pas fait... dit Etienne.

—Qu'est-ce que tu veux !... répliqua Pierre Loriot, la petite dame était si gentille en me racontant qu'elle avait à faire une course pressée, qu'il allait y avoir de l'orage, qu'elle ne trouverait pas d'autre voiture...

Chacune des paroles du cocher produisait sur Etienne une impression douloureuse.

Il ne savait de qui parlait son oncle, mais il avait le pressentiment d'un malheur.

—Et, demanda-t-il, où avez-vous conduit cette dame ?...

—A l'autre bout de Paris... place Royale, au Marais... Elle m'a fait arrêter en face du 18, mais elle allait en catimini trois numéros plus loin, au 24, où je l'ai vue entrer... C'est si rusées, femmes !

—Et là, elle est restée longtemps ?

—Ah ! mon garçon, ne m'en parle pas ! J'ai cru, parole d'honneur, qu'elle ne reviendrait plus. Et je me faisais du mauvais sang à droguer, d'autant que la pluie tombait comme si on avait lâché tous les robinets des eaux de la ville ! Personnellement ça ne me gênait pas, m'étant mis à l'abri sous les arcades, mais mes pauvres juments, Trompette et Rigolette, recevaient l'averse sur le dos comme un déluge, et je t'assure que ça ne leur semblait pas drôle. Ah ! sapristi oui, elle est restée longtemps, la donzelle ! Tu peux m'en croire sur parole, elle ne s'ennuyait point !

Pierre Loriot, interrompant sa narration, s'écria :

—Mais qu'est-ce que tu as donc, toi ? Te voilà encore plus pâlot que tout à l'heure. Est-ce que tu vas tomber en syncope comme une femmelette ?...

—Rassurez-vous, mon oncle, répondit Etienne, je n'ai rien... Votre récit m'intéresse beaucoup...

Bref, vous avez ramenée ici cette jeune dame ?

—C'est-à-dire qu'elle a finassé comme à la place Royale, et qu'elle est descendue au numéro 15 pour rentrer au numéro 19... Je me défiais et, malgré la pluie qui tombait encore à tout confondre, je la guignais du coin de l'œil... Or, je parierais un écu de cent sous contre un œuf dur que je ne me suis point trompé.

—Et elle a oublié quelque chose dans votre voiture ?

—Oui.

—Quoi donc ?

—Une broche avec une photographie qui représente un joli jeune homme... Veux-tu voir cette broche ?

—J'avoue que j'en suis très curieux...

—Eh bien ! satisfais ta curiosité...

Et Pierre Loriot, tirant de sa poche un fragment de journal plié soigneusement, exhiba la broche dont Berthe s'était servie pour attacher son châle avant de partir pour la place Royale et dont la photographie d'Abel formait le médaillon.

Le docteur y jeta les yeux, poussa un gémissement étouffé et appuya la main sur son cœur qu'une poignante douleur traversait.

—Allons, murmura-t-il à demi voix avec amertume, le doute est désormais impossible ! L'embarras d'hier au soir m'est expliqué surabondamment à cette heure ! Et je l'aimais de toute mon âme ! Elle savait qu'en elle j'avais mis tout mon amour, tout mon bonheur, tout mon avenir !... et, sans pitié, sans pudeur, elle me trompait... Ah ! c'est infâme !...

Le jeune homme baissa la tête et plongea son

visage dans ses deux mains pour cacher ses larmes.

Pierre Lorient avait écouté son neveu bouche bée, avec un ahurissement facile à comprendre.

Les dernières paroles d'Etienne mirent cependant une lueur au milieu des ténèbres de son cerveau.

—Tonnerre du diable ! s'écria-t-il, est-ce possible ?... Cette enfant que tu aimais et dont tu m'as parlé... Cette jeune fille qui a perdu son frère depuis quelques jours et qui soigne sa mère bien malade... Cette demoiselle enfin dont tu voulais faire ta femme, ce n'est pas elle, j'espère ?...

—C'est bien elle, mon oncle, balbutia le médecin, c'est bien elle !...

—Minute, alors !... Il s'agit d'arrêter les frais et d'enrayer ton fiacre !... Une donzelle qui sort seule le soir par un temps à déranger l'obélisque, ne court pas place Royale pour enfiler des perles. Tandis que la vieille mère souffrait ici, la jeune personne allait se divertir là-bas !... Tu sais que c'est vilain !...

—C'est horrible ! reprit Etienne.

—Si j'avais pu me douter de la chose, reprit Pierre Lorient, c'est moi qui ne me serais pas dérangé !... Allons, mon garçon, du courage !...

—J'en ai, mon oncle...

—Tu en as peut-être, mais pour le moment tu le caches !... tu le caches même un peu trop !... Est-ce qu'un homme doit pleurer comme tu fais !...

Etienne essuya brusquement ses yeux.

—Mon oncle, demanda-t-il ensuite, voulez-vous me confier cette propriété ? Je me chargerai de la remettre à sa propriétaire...

—Ah ! parbleu, garçon, c'est avec plaisir, car si je voyais la demoiselle, je me connais, bon enfant mais vif comme la poudre, je ne pourrais pas m'empêcher de lui dire ce que je pense... et j'aime autant garder ça pour moi... Voilà l'objet... Je vas déjeuner... Tu vois, pas de faiblesse... Quand viendras-tu me voir ?

—Bientôt, mon oncle.

—Alors, à bientôt...

Le cocher du fiacre numéro 13 serra les mains de son neveu, remonta sur son siège, fit tourner bride à son attelage et partit.

Etienne resta pendant quelques minutes sombre et pensif sur le trottoir.

—Et cependant, comme je l'aimais !... murmura-t-il en poussant un nouveau soupir.

Puis il entra dans la maison.

Berthe, malgré les émotions et les fatigues de la soirée précédente, s'était levée de bonne heure et était aussitôt entrée dans la chambre de sa mère. L'état de la malade lui parut très aggravé et singulièrement inquiétant.

Angèle, brûlée par la fièvre, avait passé une mauvaise nuit.

Les suffocations devenaient de plus en plus fréquentes et persistantes.

Epouvantée du changement survenu depuis la veille, Berthe attendait avec impatience la visite du docteur Lorient.

Il était neuf heures passées lorsque retentit la sonnette de l'appartement.

La jeune fille courut ouvrir.

Etienne, très pâle mais calme en apparence, entra et salua Berthe dont le cœur se serra en voyant la froideur glaciale du médecin et l'expression sévère de sa physionomie.

—Ah ! docteur, balbutia-t-elle, si vous saviez comme je souhaitais votre arrivée !...

—Madame votre mère va-t-elle donc plus mal ? demanda Etienne.

—J'en ai peur.

Le jeune homme déposa son chapeau sur un meuble et suivit Berthe dans la chambre de la veuve. A peine en avait-il franchi le seuil qu'il s'arrêta consterné.

Lui aussi constatait les terribles ravages qu'en quelques heures la maladie venait d'exercer chez la pauvre femme.

Mme Leroyer lui tendit la main et voulut parler.

Un étouffement lui coupa la parole.

Les pulsations du cœur devinrent violentes et désordonnées.

La face s'empourpra et les yeux s'injectèrent.

Le poulx, interrogé par Etienne, témoignait des plus effrayants désordres intérieurs.

Le jeune médecin attacha sur Berthe un regard chargé de reproches, puis il renouvela la question déjà posée par lui la veille :

—Que s'est-il donc passé, mademoiselle ?...

Ce fut Mme Leroyer qui répondit d'une voix à peine distincte :

—Absolument rien, docteur... J'ai eu peur de l'orage... voilà tout...

—Inutile mensonge !... se dit Etienne. Cette malheureuse est-elle complice ou dupe de sa fille ?...

Tout en se posant cette question il appuyait son oreille sur le côté gauche de la poitrine d'Angèle et il écoutait.

Ensuite il continua mentalement :

—A coup sûr Mme Monestier a subi depuis hier une secousse violente, une émotion terrible... Quelque drame sombre s'est joué dans cette maison, et ce que je prévoyais est arrivé... Le mal a fait de tels progrès que contre lui je ne peux plus rien... La pauvre femme est perdue, et perdue sans doute par la faute de sa fille !...

Après un silence Etienne demanda, en s'adressant à Mme Leroyer :

—Avez-vous, chère madame, éprouvé des douleurs sourdes dans les extrémités inférieures du corps, principalement aux environs des chevilles ?

Mme Leroyer répondit affirmativement.

Etienne, se plaçant au pied du lit, souleva les couvertures et les draps, examina les chevilles d'Angèle et les trouva fortement gonflées.

Il fit avec le doigt une légère pression sur l'enflure.

La chair céda sans résistance et le doigt, en se retirant, laissa sur l'épiderme une empreinte livide.

Le neveu de Pierre Lorient gardait une apparence impassible, mais son cœur se serrait.

Il éprouvait pour la malade une affection toute filiale, et malgré ce qu'il venait d'apprendre il lui restait tendrement attaché et profondément dévoué.

Les larmes montaient à ses yeux. Il eut la force de les empêcher de couler.

Après avoir rabattu les couvertures sur les pieds, il dit à Berthe du même ton glacé :

—Veuillez, mademoiselle, me préparer du papier et une plume... Je vais écrire une ordonnance dans la pièce voisine...

La jeune fille sortit, en s'efforçant de retenir ses larmes.

La parole du docteur, brève et sèche au lieu d'être affectueuse et tendre comme de coutume, serrait le cœur de la pauvre enfant.

—Mon Dieu ! se demanda-t-elle en quittant la chambre, qu'a-t-il donc ? Que lui ai-je fait ? Sans doute il m'en veut de n'avoir pu rester ici dans la soirée d'hier pour le recevoir... Etait-ce ma faute cependant ?...

Berthe poussa un soupir et poursuivit :

—Hélas ! cette froideur qui m'opresse, il faut en prendre l'habitude. Le funeste secret qu'Etienne ne doit point connaître nous sépare à jamais peut-être... Mieux vaut que ce soit lui qui s'éloigne... Je n'aurais pas le courage de le pousser et de jouer le cœur plein d'amour, la comédie de l'indifférence... Adieu tous mes espoirs !... adieu tous mes beaux songes !... le réveil est venu !...

Pendant que Berthe murmurait ces tristes paroles, Etienne disait à Angèle :

—Etes-vous disposée, chère madame, à m'obéir sérieusement aujourd'hui ?

—Oui, docteur, que m'ordonnez-vous ?

—De rester couchée... Hier vous n'avez pas été raisonnable... Vous vous êtes levée et vous avez eu peur de l'orage ! Je vous croyais assez de force d'âme pour ne point vous inquiéter de quelques coups de tonnerre... Vous aviez une excuse cependant... Vous étiez seule... Mlle Berthe aurait bien dû ne pas vous quitter.

—Berthe est restée peu de temps dehors, cher docteur... balbutia la veuve. Je m'étais assoupie pendant son absence, et c'est son retour qui m'a réveillée.

—La pauvre femme dormait ?... pensa le jeune médecin. Tout s'explique !... la fille a profité de ce sommeil pour mentir à la mère !...

Il ajouta, mais à haute voix :

—Je reviendrai ce soir... à moins que Mlle Berthe n'ait à sortir encore...

—Elle ne sortira pas et sera là pour vous accueillir...

—Reposez-vous donc, chère madame, et à bientôt...

—Je croyais, docteur, que vous deviez laisser une ordonnance...

—Je vais l'écrire dans la pièce voisine...

Etienne quitta la chambre en disant :

—Pauvre femme abusée, pauvre mère aveugle ! Elle mourra sans avoir douté de son enfant...

L'émotion l'étouffait. Une angoisse indéfinissable lui serrait le cœur.

Il avait aimé Berthe de toute son âme, de toutes ses forces. Il l'aimait encore, hélas ! il maudissait cet amour, car il se croyait certain désormais que son idole avait un pied d'argile.

La jeune fille l'attendait, impatiente, et non moins agitée, non moins émue que lui.

—Je ne m'étais point trompée, n'est-ce pas, docteur ? demanda elle en tremblant. L'état de ma mère est très grave ?...

—Oui, mademoiselle, très grave... et je ne puis vous cacher qu'une grave responsabilité pèse sur vous...

—Sur moi ! s'écria Berthe.

—Sans doute...

—Comment ? à quel sujet ?

—Je vous avais dit que la moindre émotion pouvait et devait mettre Mme Monestier en péril de mort.

—Eh bien ? murmura la jeune fille d'une voix étouffée.

—Eh bien ! la malade a éprouvé des émotions qui compromettent sa vie et qu'il dépendait de vous de lui éviter...

—Je ne vous comprends pas...

Etienne poursuivit :

—En admettant, que l'orage ait effrayé Mme votre mère, il aurait suffi de votre présence pour calmer ses terreurs... Or, vous n'étiez pas là !

Berthe comprit qu'elle ne se trompait point en croyant deviner la cause de la froideur du jeune homme.

—Une raison impérieuse m'obligeait à sortir... balbutia-t-elle.

—Il fallait en effet que cette raison fût bien impérieuse !... répliqua le docteur avec amertume. Peut-être auriez-vous dû comprendre que votre éloignement, et par conséquent la solitude, laissait le champ libre à toutes les mauvaises chances.

—Ma sortie n'a duré que peu de temps... hasarda la jeune fille.

—Elle a duré près de trois heures... répondit Etienne.

Berthe regarda le médecin avec effarement.

Comment savait-il ce que personne au monde, croyait-elle, ne pouvait soupçonner ?...

Il reprit :

—Telle était au retour votre agitation que vous avez oublié dans la voiture un objet qui devait vous sembler précieux... Cet objet, le voici...

Et d'une main tremblante Etienne présentait à la jeune fille le médaillon trouvé par Pierre Lorient dans le fiacre numéro 13.

—Mon médaillon ! s'écria Berthe dont la surprise n'avait plus de bornes.

—Vous voyez bien que je sais tout... poursuivit tristement le docteur. Hier vous cherchiez à m'abuser. Vous vous figuriez que je croyais à ce prétexte absurde d'un ouvrage terminé depuis des mois entiers et attendu par une cliente ! Mais, moins crédule que votre pauvre mère, je n'en ai pas été dupe un instant !

Une expression de dignité hautaine remplaça la stupeur empreinte sur son visage.

—Ah ça ! monsieur, demanda-t-elle, que croyez-vous donc ?

—Que puis-je croire ? Une jeune fille abandonne sa mère mourante par un temps à faire reculer les plus intrépides... Elle prend une voiture, se fait conduire dans un quartier lointain où, craignant d'être épiée, elle donne au cocher une adresse inexacte et se glisse furtivement dans une maison voisine de la maison désignée d'abord... Là elle passe deux heures, oubliant tout, sa mère et le reste du monde ! ! Cette jeune fille en revenant prend de nouvelles précautions et, pour rentrer au numéro 19, se fait arrêter devant le numéro 15... Quand on a rien à cacher, à quoi bon tant de mystère ? Voilà les faits... Que voulez-vous que je crois ?